



PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2024
REUNIONE DI I 1^{mu} È 2 DI FERRAGHJU DI U 2024
1^{ÈRE} SESSION ORDINAIRE DE 2024
RÉUNION DES 1^{er} ET 2 FÉVRIER 2024

N° 2024/O1/001

Question orale déposée par Mme Catherine COGNETTI-TURCHINI
Au nom du groupe « Un Soffiu Novu / Un Nouveau Souffle pour la Corse »

OBJET : **TRANSPORT DES ETUDIANTS ET APPRENTIS DANS LE CENTRE CORSE**

Monsieur le Président,

Lors de la dernière session, au mois de décembre 2023, notre Assemblée a validé la création d'un Observatoire territorial du logement étudiant en Corse, une initiative prise dans le cadre du dispositif "Petites villes de demain" qui regroupe autour du CROUS un certain nombre d'acteurs : CdC, ville de Corte, intercommunalité, Caisse des Dépôts, AUE, ADIL... L'objectif est d'avoir une meilleure connaissance des besoins en logements des étudiants et un état du parc actuel.

L'Université de Corse dépasse les 5100 habitants. Tous ne vivent pas à Corte. La fac irrigue toute la micro-région et a permis la réhabilitation de bon nombre de logements en vue de les louer aux étudiants à l'année scolaire, et ce, de Ponte Leccia à Vivario. Nous parlons là bien sûr de logements privés, avec ce que ça implique comme retombées pour les villages aussi bien d'un point de vue économique mais aussi foncier.

Seulement, une dimension manque à l'appel, c'est l'accès aux campus. Tous les étudiants ne disposent pas d'une voiture. Beaucoup en première année n'ont pas encore atteint les 18 ans requis pour avoir le permis, ou même, dans une île fortement touchée par la précarité, certains ont le permis mais n'ont pas les moyens d'acquérir un véhicule.

Le territoire dont il est question a il est vrai la chance d'être parcouru par le chemin de fer, mais la fréquence des grandes lignes est forcément et naturellement plus espacée que les trois suburbains (Bastia-Casamozza / Ajaccio-Mezzana / Calvi- l'Île Rousse), ne permettant pas des aller-retours réguliers vers et au départ de Corte.

On comprend bien que dans ce cas précis, ça ne peut pas être des navettes. Même si on peut se réjouir de la gratuité pour les détenteurs de la carte « étudiants, apprentis, lycéens », force est de constater que tous les villages ne sont pas desservis par le rail et que les horaires ne conviennent pas toujours.

En revanche, ce même territoire est maillé par les transports scolaires qui sont exclusivement réservés au ramassage des élèves inscrits dans les établissements d'enseignement secondaire.

Peut-on imaginer que les étudiants puissent, soit en payant à l'entrée du car soit en bénéficiant d'une carte similaire à celle existant pour le train, emprunter ces lignes pour se rendre à la fac et inversement le soir pour rentrer dans le village dans lequel ils résident ?

Je prendrai l'exemple de l'étudiant qui a fait le choix de louer un logement sur Venaco. Est-il envisageable de prévoir qu'il puisse utiliser le bus scolaire qui part du Chalet pour rejoindre le lycée de Corte ? Est-ce compatible avec la billettique nouvellement installée ?

Il en va de même pour les apprentis habitant dans les villages pour rejoindre le CFA de Corte. Reste à voir si ce décloisonnement est possible et s'il y a une volonté de le mettre en œuvre.

Monsieur le Président, c'est une vraie question. Il ne faut pas que vivre dans les villages environnants de Corte soit un effort, surtout que ces lignes existent. La mutualisation tombe sous le sens. Plutôt que de multiplier les programmes immobiliers sur Corte, il vaut mieux assurer un accès aux transports en commun existants pour que les villages bénéficient de cet apport de population, de cette jeunesse qui est un vecteur non négligeable de revitalisation.

Je vous remercie.